Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n° 2013-20 en date du 11/04/2013 concernant une demande de subvention en vue de poser des panneaux dans la cadre de la dénomination des routes de la commune :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 11 Avril 2013, à 20H30, suivant convocation en date du 04 Avril 2013, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

M. BABAUDOU Pascal a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	10	4	10	14	14	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, FAUCHER Alain, ALAMARGOT Sylvie, GILLES Dominique, DESROCHE Roger, BERGER Thierry, BABAUDOU Pascal, PAGO Corinne, DUCHER Michel, HARGE André.

Représentés : MM. COLLENNE Michèle procuration à Alain FAUCHER, PASQUET Christophe procuration à DESROCHE Roger, DUTHEIL Rachel procuration à LEBLOIS Jean-Claude, DUFOUR Aurore procuration à ALAMARGOT Sylvie.

Le Maire présente au Conseil Municipal une étude réalisée par l'ATEC concernant la signalisation à mettre en place suite à la dénomination des routes de la commune.

Le montant estimé de la dépense s'élèverait à 20 000,00 € TTC. Un plan de financement de l'opération pourrait être établi comme suit :

- Coût du projet 20 000,00 €
- Subvention 5 000,00 €
- TVA récupérée en année n+1 3 100,00 €
- Fonds propres 11 900,00 €

REÇU A LA PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE le 16 AVR. 2013

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Considérant le projet présenté et le plan de financement proposé,

1°) **APPROUVE** le dossier préparé par l'ATEC ainsi que le plan de financement proposé,

2°) **MANDATE** le Maire pour demander l'attribution d'une subvention après du Conseil Général de la Haute-Vienne dans le cadre des Contrats Territoriaux Départementaux.

A La Geneytouse, le 11 Avril 2013

Le Maire,

MAIRIE DE LA GENEYTOUSE

Jean-Claude LEBLOIS

Délibération certifiée exécutoire, affichée le **16 Avril 2013** et transmise à la Préfecture.